

Communiqué de presse

Habitat social - La Banque des Territoires accompagne 3F Résidences pour reconstruire la résidence Henri Dunant à Port-Jérôme-sur-Seine

Paris, le 2 mars 2026

3F Résidences signe 4,43 M€ de prêts de la Banque des Territoires¹ pour procéder aux travaux de démolition de l'ancienne résidence Henri Dunant à Port-Jérôme-sur-Seine (76) et y construire à la place un nouvelle résidence multi dispositif de 90 logements. Ce projet a forte vocation sociale a pour ambition de créer un habitat de qualité, adapté à la diversité des parcours de vie des résidents accueillis et centré sur leur bien-être.

Grâce à ce financement, 3F Résidences va pouvoir procéder à la démolition de l'ancien Foyer de travailleurs migrants construit il y a presque 50 ans, situé rue Henri Dunant à Port-Jérôme-sur-Seine.

A la place de l'ancien bâtiment, une résidence sera construite, permettant de créer 30 logements en résidence sociale, 10 logements en pension de famille, 25 logements en Centre d'accueil pour demandeurs d'asile et 25 logements en foyer de jeunes travailleurs.

Ce projet a pour ambition de répondre à l'enjeu de l'adaptation du parc existant : son adaptation technique mais aussi son adaptation sociale. Cette structure doit permettre d'accueillir désormais une mixité de public répondant aux besoins du territoire avec des logements attractifs aux normes actuelles pour une meilleure qualité de vie.

3F Résidences a pour stratégie d'accompagner les territoires dans le développement de structures d'hébergement et de logement accompagnés qui répondent aux besoins locaux en mettant à disposition son expertise et savoir-faire dans ce domaine. Cette rénovation permet d'obtenir une nouvelle résidence qui répond aux exigences environnementales actuelles en matière d'efficacité énergétique notamment. Elle permet au gestionnaire Coallia de proposer des produits d'hébergement variés qui contribuent à assurer sur le territoire des réponses de logement aux publics les plus précaires.

Elisabeth Novelli, directrice générale de 3F Résidences déclare : « *Ce projet a pu aboutir grâce à la mobilisation, l'engagement et la persévérance de l'ensemble des partenaires institutionnels et territoriaux : nous sommes très fiers de contribuer à l'amélioration de l'accueil des publics les plus modestes avec la transformation de cette résidence.* »

Yannick Schimpf, directeur régional p.i. de la Banque des Territoires Normandie, déclare : « *Avec ce financement, nous permettons à 3F Résidences de développer une résidence à vocation sociale de qualité, adaptée aux différents parcours de vie des habitants accueillis.* »

Et cette résidence va exister grâce aux sommes déposées par les épargnants sur leurs Livrets A, LDDS et LEP. L'Etat nous confie en effet la gestion d'une partie de cette épargne que nous transformons en prêts d'utilité publique. C'est ce dispositif vertueux qui permet depuis des années d'assurer la production et la rénovation de l'habitat social en France. »

¹ Prêts **PLAI** et **PLU** d'une durée de 40 à 60 ans.

A propos de 3F Résidences

Au sein de 3F/groupe Action Logement, 3F résidences répond à l'ensemble des besoins spécifiques de logement et d'hébergement, qui nécessitent une approche diversifiée et un traitement adapté.

Construite sur un modèle économique solide, 3F Résidences conçoit et réalise des solutions de logements en partenariat étroit avec les gestionnaires et les territoires. Son engagement dans la durée sur un patrimoine de plus de 22 000 logements permet d'affirmer sa raison d'être qui est de loger les publics les plus modestes et de favoriser leur parcours résidentiel en élargissant la palette des produits logement.

En 2025, 3F Résidences a obtenu 2011 agréments et a livré près de 800 logements.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedes territoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

Contacts presse :

3F Résidences – Groupe 3F

Dorota Vogel – dorota.vogel@groupe3f.fr

Banque des Territoires Normandie – Groupe Caisse des Dépôts

Alexis Nugues – alexis.nugues@caissedesdepots.fr – 06.81.55.59.24